



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 1^{er} décembre 2022

Absent excusé : Julien Bournez

Président : Corinne Paratte

secrétaire : Didier Cuenot

La séance débute à 20h00

1.Approbation CR du 03 novembre 2022

2.Délibération subvention SYDED

Le conseil municipal s'engage à réaliser la rénovation de 28 éclairages publics pour 18 257,58 €, dont subvention SYDED : 4 900€.

Voté et approuvé à l'unanimité.

3.Décision décision modificative budget assainissement

Virement de crédits du compte 2156 vers le compte 2051 pour un montant de 50 €.

Voté et accepté à l'unanimité.

4.Déclaration déclassement terrains

Les parcelles B n° 49 et B n° 118 et 119 ne faisant pas office de circulation et de desserte, sont déclassées.

Déclassement de terrains appartenant au domaine public routier en terrain d'aisance.

Voté et accepté à l'unanimité.

5.Report du quart des dépenses d'investissement :

Budget communal : 9 9875€ budget eau : 5 387,50€ budget assainissement : 15 247,50€

Ce report nous permet de pouvoir régler nos frais d'investissement à partir du 1^{er} janvier jusqu'au vote du budget 2023.

Voté et accepté à l'unanimité.

6.Délibération tarifs eau/assainissement 2023 :

✓ Eau :

Les recherches et réparations des fuites en début d'année ont été efficaces. Sur une année le débit de l'eau de la source est constant, mais globalement la consommation de l'eau augmente chaque année suite à l'évolution de la population. Afin d'équilibrer le budget, le prix de l'eau passera de 2,23€ à 2,32€. L'abonnement ne changera pas.

✓ Assainissement :

La fin des subventions en 2023 pour la déshydratation, ainsi que les divers travaux à réaliser sur notre réseau et afin d'avoir un budget suffisant, le prix de l'assainissement passera de 1,37€ au lieu de 1,27€. L'abonnement ne change pas.

Voté et accepté à l'unanimité

7.AMO micro crèche :

Présentation du projet retenu. Un plan du rez-de-chaussée va être élaboré par ADAEJ afin de définir la meilleure surface nécessaire à l'accueil des enfants. Une rencontre a lieu également avec la PMI le 8 décembre.

Prochaine réunion le mercredi 1er février à 14h30.

8.Points grêle :

Un grand bravo aux entreprises qui font le maximum pour que tous les toits soient recouverts avant l'arrivée de la neige. Pour ce qui est des bâtiments communaux : Les toitures de la salle des fêtes, et du vestiaire du foot sont terminées, un pan de toit de la mairie est en cours de réfection, la deuxième partie de l'école, la STEP, ainsi que la ferme du CCAS seront exécutées au printemps. L'église sera réparée l'été 2023. Le reste à charge pour la commune est en cours de chiffrage.

9.Fête de Noël :

Répartition des tâches à effectuer entre les conseillers afin de réussir cette soirée festive.

Prochaine réunion de préparation le 13 décembre 18h00.

10.Compte rendu conseil d'école :

Quelques travaux sont à prévoir : changement des stores dans la classe des grandes sections, sol, séparation entre urinoir et WC pour plus d'intimité.

11. Orientation budgétaire :

Porte en haut de l'escalier en colimaçon à la salle de motricité, télégestion des pompes de relevage, lampes UV pour le réservoir d'eau potable.

12. Questions diverses :

Achat tracteur : le tracteur actuel a plusieurs soucis mécaniques, notre choix avec la commune de la Chenalotte a été de le changer. L'achat d'un tracteur CASE neuf à l'entreprise Coste a été validé pour un montant total de 73 000 € TTC après reprise de notre matériel. Cette somme sera prise en charge à part égale entre la Chenalotte et Noël-Cerneux.

Mobilité douce Pontarlier-Montbéliard : le Cabinet d'études chargé des voies douces pour le PNR viendra à notre rencontre afin de définir un trajet pour relier les Fins à la Chenalotte.

Demande de terrain : Mr Benchagra demande une parcelle de terrain pour implanter deux bâtiments artisanaux. Une réflexion est nécessaire avant de prendre une décision.

Fin de séance : 22H40

Le Maire,
Corinne PARATTE

